



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 11 juin 2020, à Moulins-Chérier

- Présents :

Thierry DELOLME - Michel BARSOTTI - Marc MORETON - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Fabrice BERTHON - Daniel BOCHU - Mohammed BOUGUERRA - Charles BOULOGNE - Chantal DEGOULANGE - Jean-Louis FOREST - André MAGNIN - Jean-Paul PETIT - Pascal REBAUD - Antonio RODRIGUES - Michel TEIL - Aimé THEVENON - Habib TOUNSI.

Soit 18 membres présents.

- Absents excusés :

Francis VIDRY - Bernard BROUSSET - Cécile BROUSSET - Serge FOURNY - Patrick GADEYNE - Alain JONARD - Maurice PELISSIER - Christian THETIER.

Soit 8 membres absents excusés.

- Assistent à la réunion :

Frédéric BOUTEILLE (Directeur Administratif) - Ludovic PUIPIER (Conseiller Technique).

La séance est ouverte à 18h45, avec un petit mot de bienvenue du maire de Moulins-Chérier, M. Charles LABOURET, qui nous accueille dans sa salle des fêtes.

Le président salue le retour parmi nous de Charles BOULOGNE, après plus d'un an d'absence. Le président de la Commission des Jeunes remercie le District d'avoir continué à lui faire confiance et à le laisser travailler pour le bon fonctionnement de cette commission.

Un petit mot de réconfort également pour Chantal DEGOULANGE (Commission Féminine) qui se fait opérer le lundi 15 juin, pour Patrick GADEYNE (Commission Futsal) qui est sérieusement blessé à une épaule, et pour Véronique MIVIERE (secrétaire de la Délégation Roannaise) actuellement convalescente.

Concernant le "Covid 19", seul Daniel BOCHU (Commission des Règlements) a été directement touché et a passé deux jours à l'Hôpital de Roanne, tandis que Momo BOUGUERRA (son beau-frère) et Marc MORETON (son gendre) l'ont été indirectement, mais sans conséquences graves...

- **Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 12 mars :**

Après quelques petites retouches, il est validé à l'unanimité.

- **Les infos du président :**

Thierry DELOLME tient à remercier chaleureusement notre directeur administratif, Fred BOUTEILLE, qui s'est beaucoup investi et a été très réactif durant cette délicate période, pour le plus grand bien du District et de ses clubs.

Pour le fonctionnement de ces derniers mois, depuis le confinement, c'est le bureau qui a réglé les éventuels problèmes du quotidien, mais aucune décision majeure n'a été prise sans l'avis du Comité de Direction dont ce sont les retrouvailles.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

- **Les classements :**

Momo BOUGUERRA précise que les décisions fédérales du "Comex" ont été appliquées à la lettre, avec des classements au ratio (points obtenus divisés par nombre de matchs joués). Il convenait d'attendre les décisions sur les derniers dossiers, en discipline ou en appel, pour diffuser provisoirement les classements Seniors et Jeunes qui sont parus le 2 juin et n'ont entraîné aucune contestation officielle, ce que confirme C. BOULOGNE pour les Jeunes. Il reste à faire paraître les classements du "Loisir", des Féminines et du Futsal. Toutefois, il n'est pas exclu que certaines montées ou descentes soient encore modifiées en fonction des décisions disciplinaires ou réglementaires en cours.

A propos des "Loisir" pour lesquels des changements importants devaient intervenir dans l'organisation des championnats, tout est reporté à la saison suivante et, de ce fait, Jean-Paul PETIT précise que les décisions du "Comex" seront également appliquées.

- **Les montées et descentes :**

Application également des directives fédérales avec une seule descente par poule ; quant aux montées, ce seront celles initialement prévues dans les règlements du District, notamment l'application généralisée de 2 par poule.

Quelques cas épineux sont regrettables pour certains clubs, devancés d'un centième de point, voire ex aequo, suite à l'application du ratio. M. MORETON indique que 7 cas sont recensés en Seniors, alors que C. BOULOGNE précise qu'il y en a aussi 1 en Jeunes. Après un tour d'horizon du CD, l'application stricte du "Comex" est largement votée et les montées sont donc toutes validées par le Comité de Direction qui se réserve le droit d'accorder des montées supplémentaires de D5 en D4, si certaines poules sont incomplètes.

D'autre part, en cas de désistement, les clubs classés 2^e qui ont perdu leurs chances de monter en raison du ratio, seront prioritaires.

- **La composition des poules :**

Une récente réunion de bureau a fait l'objet d'une longue réflexion sur les soucis géographiques que connaissent des clubs excentrés qui nous ont fait part de certaines doléances. Qui plus est dans les conditions actuelles, ne pourrait-on pas aménager le tirage au sort des poules pour qu'il ne soit pas tout à fait intégral ? Le bureau décidera du blocage des extrêmes et une commission sera formée pour élaborer la constitution des poules.

A cet effet, les dates limites d'engagement sont validées : le 31 juillet pour les Seniors D1, D2 et D3, ainsi que les Jeunes D1 et D2 et les "Loisir" ; le 31 août pour les Seniors D4 et D5, ainsi que pour les brassages Jeunes.

- **Les coupes départementales :**

Plusieurs scénarios possibles ont été soumis à la réflexion du Comité de Direction, notamment pas de coupes pour la saison 2020/21 ou une organisation classique et complète, chaque suggestion contenant des arguments plausibles : calendrier très chargé, effectifs différents, surtout chez les Jeunes, etc... Mais finalement, c'est l'idée initialement impulsée par Francis VIDRY qui sera définitivement approuvée par les membres du CD : toutes les coupes départementales et roannaises reprendront au stade où elles ont été stoppées avant l'arrêt de la saison, avec les clubs qui restaient qualifiées.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

- **Fonds National de Solidarité :**

Dans le cadre du Fonds National de Solidarité mis en place par la Fédération et alimenté à la fois par la FFF, les ligues et les districts, plusieurs mesures vont pouvoir bénéficier aux clubs qui, dans un premier temps, ont juste à remplir un questionnaire. C'est ainsi, qu'au niveau de la Ligue Aura, le tarif des licences est réduit de 5€, tandis qu'une aide substantielle à l'emploi et à la formation sera accordée ; de plus, une dotation en ballons sera prévue pour les clubs de - de 100 licenciés.

Quant au District de la Loire, en rajoutant 100 000 € de sa propre trésorerie à la somme qui lui est allouée, il offrira tous les frais d'engagement et les cotisations à tous ses clubs pour la saison 2020/2021, pour toutes les compétitions départementales. Au final, c'est une aide globale de 213 400 € provenant directement de la FFF, une aide de 41 500 € de la Ligue et 100 000 € du DLF, soit un total de 254 900 € au profit des clubs ligériens. De plus, malgré une saison inachevée, les promesses de la Fédération seront tenues et la trésorerie du District devrait sortir un exercice positif ; si cette situation se confirme, le Comité de Direction espère pouvoir aller plus loin dans son aide aux clubs, par le biais d'une autre opération en cours de saison.

- **Agence Nationale du Sport :**

Pour cet organisme qui remplace l'ancien FNDS, en Rhône-Alpes comme dans la Loire, les demandes sont plus nombreuses que ne le permet le budget alloué, sachant que le minimum versé pour un dossier validé est de 1500 €. Dans le District, 9 clubs ont postulé et leur acceptation sera connue à l'issue d'une proche réunion de Ligue, en rappelant que pour en bénéficier, les clubs doivent fournir les justificatifs de leur demande. F. BOUTEILLE fait remarquer que pour ces dossiers déjà compliqués à monter, c'est désormais le District qui assure la majeure partie du travail.

- **Reprise des championnats :**

Faisant suite à la proposition du bureau, le Comité de Direction confirme que le mois de septembre sera laissé à disposition des clubs, notamment pour organiser des manifestations sans doute indispensables pour renflouer leur trésorerie. De ce fait, les championnats départementaux devraient démarrer au plus tôt durant le week-end des 3 et 4 octobre. Cependant, il conviendra aussi de s'adapter aux calendriers de la Ligue dès leur parution.

- **Tarifs des formations :**

Les responsables du District étant hostiles aux nouveaux tarifs de l'IFF, l'organisme mis en place par la Ligue Aura, la Loire reste le dernier district réfractaire. Mais un compromis semble être trouvé et adopté par le CD : les tarifs officiels seront certes affichés, mais ce sont ceux décidés par le District qui seront appliqués, en compensant par des bons de formation complémentaires, spécifiques au DLF, octroyés aux clubs concernés.

- **Dossiers FAFA :**

En l'absence de Véronique MIVIERE, notre secrétaire roannaise, spécialiste de ces dossiers, certains ont été un peu plus compliqués à monter, notamment ceux de Marcilly-le-Chatel et Saint-Hilaire-Cusson-La Valmitte, qui seront représentés au mois de septembre.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

• Commission des Arbitres :

Pascal REBAUD a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Vincent COLLAUD au titre de Jeune Arbitre de la Fédération (JAF), ce que la Loire n'avait pas eu l'honneur de connaître depuis 2013 ! Il remercie l'équipe technique en place pour le très bon travail effectué avec ce jeune qui va pouvoir ainsi diriger des rencontres en U17 et U19 Nationaux. Un remerciement tout particulier à notre CTDA, Aldric CHANCIOUX, qui a accompagné notre jeune arbitre tout au long de l'année. Le Comité de Direction lui adresse ses sincères félicitations, ainsi qu'aux formateurs.

Dans l'optique d'améliorer encore le niveau et la progression de nos meilleurs arbitres jusqu'au niveau régional, voire national, la mise en place d'un groupe promotionnel est validé.

D'autre part, un des objectifs de la commission sera d'améliorer l'accompagnement des nouveaux arbitres par ceux qui officient en D1 ou D2.

Pour cette saison si particulière, la Fédération n'avait donné aucune obligation et seulement une ligne directrice pour procéder au classement des arbitres... Il faut noter que 87% des observations chez les Seniors avaient été déjà assurées avant l'interruption des compétitions, ce qui a permis d'établir un classement cohérent avec des montées éventuelles, mais aucune descente. D'autre part, dans la parution de ces classements, n'apparaîtront désormais que la liste des arbitres classés et leur note, sans plus de détails pouvant servir de critiques ou reproches en cours de saison...

• Questions diverses :

- Le centenaire : une récente réunion a permis de juger du gros travail déjà fourni, en particulier par Christian JOUVE et son équipe pour l'exposition-photos prévue qui est prête à 75%. Pour l'organisation, tous les partenaires potentiels sont bien sûr en attente de leur propre situation avant de s'engager, aussi bien sur le plan humain que financier. Après la logique annulation de l'évènement prévu au mois de mai, la date ensuite évoquée du mois de novembre apparaît également prématurée et finalement la journée offerte à l'ensemble de nos dirigeants, soit 4000 personnes potentielles, est fixée au samedi 13 mars 2021.

- Une réunion rassemblant les responsables des différentes commissions sportives (Seniors, Jeunes, Loisir) pour établir les calendriers, se tiendra le jeudi 2 juillet.

- Le contrat avec "Intersport" se terminant le 30 juin, une rencontre avec son responsable, M. David FARGETON, sera rapidement organisé avec, pour objectif, de poursuivre ce partenariat.

- Dans les conditions de cette saison, il apparaît incohérent d'attribuer les traditionnels prix du fair-play : le CD acte de ne pas remettre de dotation, mais comme les sommes sont budgétées, l'argent sera tout de même distribué sous une forme qui reste à imaginer...

- Pour la remise du label féminin, 4 clubs ont été reçus en...visio-conférence, et tous ont reçu un avis favorable : félicitations donc à Haut Forez, Saint-Chamond, Saint-Galmier/Chamboeuf et Sorbiers/Talaudière !

- Pour la prochaine Assemblée Générale qui sera à la fois financière et électorale, une date possible est avancée : le vendredi 4 décembre... Pour son organisation, un contact a été pris avec l'Hippodrome de Feurs. Quant au contenu de la mandature (2020/2024), le président DELOLME précise qu'il se positionnera à la rentrée de septembre.

- L'AS. Saint-Etienne a émis le souhait de voir évoluer ses U18 Féminines avec des garçons, car l'opposition s'avère trop faible en championnat de Ligue... Si C. BOULOGNE nous indique qu'il y aurait un cas similaire dans le Rhône, ce qu'il convient de vérifier, nos actuels règlements fédéraux nous obligent à répondre par la négative, la mixité ne pouvant aller au-delà des U15, avec des jeunes filles U16. Il s'agit, de plus, d'être prudent au niveau des responsabilités...



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

- A propos des frais d'appel avancés par un club, le CD confirme qu'en cas d'erreur ou gain de cause, il est normal de le rembourser.

L'ordre du jour étant épuisé à 22h, le Comité de Direction fixe son prochain rendez-vous au jeudi 16 juillet à 18h30, dans les locaux du District.

Le Secrétaire Général,

Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,

Thierry DELOLME